

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**20 mars 2026**

Membres :	19
Présents :	19
Représentés :	0
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars 2026, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean-Jacques CHAPOULIE.

**Date de la convocation : 16 mars 2026**

**Présents :** Jean-Jacques CHAPOULIE, Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE, Gaëtan BRUNET, Pascale BASTIER, Gérard GASNIER, Delphine LEMAIN, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, John-Henry PERE, Sandra ROUSSEAU, Serge GERMANEAU, Nathalie MORICHON, André GUYOT, Christine TEXIER, Raymond BLANCHETON, Céline SAUTIVET, Patrick ROBERT, Stéphanie DENIS, Philippe DUFOUR.

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE.

Ouverture de la séance à 19h10.

**Fixation du nombre des adjoints**

Vu l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux Conseils Municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Considérant que l'effectif légal du Conseil Municipal de Saint-Jouvent étant de 19, le nombre des adjoints au Maire ne peut dépasser 5 adjoints,

Vu la proposition de Monsieur le Maire de créer 5 postes d'adjoints au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DÉCIDE de créer 5 postes d'adjoints au Maire,
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 5 adjoints au Maire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que  
dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 25/03/2026

Le Maire,

Jean-Jacques CHAPOULIE



Accusé de réception en préfecture  
087-218715209-20260320-2026-07-DE  
Date de réception préfecture : 22/04/2026